

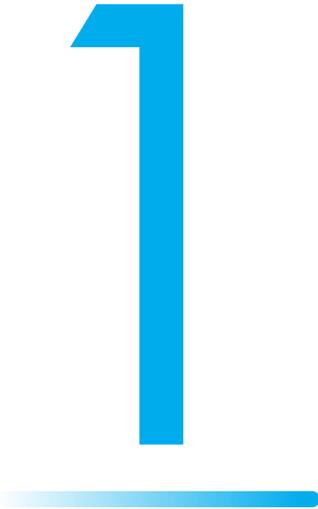
Assemblée Générale Annuelle

23 mai 2019

REXEL

un monde d'énergie

- 1 **Le groupe Rexel et son actualité**
- 2 **Résultats financiers 2018**
- 3 **Ventes du 1^{er} trimestre 2019**
- 4 **Perspectives**
- 5 **Responsabilité d'entreprise**
- 6 **Gouvernement d'entreprise**
- 7 **Rémunération des dirigeants**
- 8 **Rapport des Commissaires aux comptes**
- 9 **Questions/Réponses**
- 10 **Résolutions et vote**



1

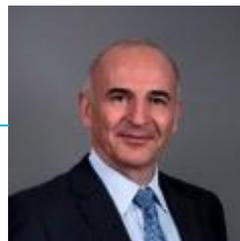
Le groupe Rexel et son actualité

Patrick Berard

REXEL

un monde d'énergie

Comité exécutif : renforcement de sa dimension opérationnelle



Patrick Berard
Directeur Général Groupe

FONCTIONS GROUPE



Laurent Delabarre
Directeur Financier Groupe



Frank Waldmann
Directeur des Ressources Humaines Groupe



Sébastien Thierry
Secrétaire Général et
Secrétaire du Conseil
d'administration



Nathalie Wright
Directrice Digital et IT
Transformation Groupe

FONCTIONS OPÉRATIONNELLES



Jeff Baker
Directeur Général
USA



Pierre Benoît
Directeur Général
Royaume-Uni / Irlande –
Benelux



Roger Little
Directeur Général
Canada



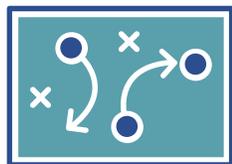
Eric Gauthier
Directeur Général
Asie-Pacifique



Nathalie Wright
Directrice Générale
des Pays Nordiques

Nous nous sommes renforcés dans nos pays historiques

Cessions de pays et d'activité



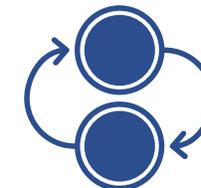
- Plan de cessions finalisé, avec la vente récente de nos activités non industrielles en Chine et la rationalisation de nos activités en Allemagne et en Espagne :
 - Réduction de ~650M€ des ventes (comparé à l'année 2016)
 - Contribution positive de 25bps à la marge d'EBITA ajusté Groupe (comparé à l'année 2016)
- Stratégie de revue permanente du portefeuille

Retournement aux US



- Retour à la croissance profitable après des années de sous-performance
- Investissements dans l'amélioration du service
- Stratégie de régionalisation & de densification (ouvertures d'agences)

Restructurations de pays clés



- Restructurations en Allemagne & Espagne :
 - Recentrage sur l'industrie en Allemagne, avec une part de marché de 20-30 % dans les marchés adressés
- Royaume-Uni :
 - Fusion des enseignes nationales
 - Adoption d'une organisation régionalisée
 - Accélération des fermetures d'agences en réaction au Brexit

Nous avons réaffirmé notre modèle opérationnel

Amélioration du modèle opérationnel

- Retour à la croissance organique
- Gestion simultanée de la croissance des volumes de ventes et de l'amélioration de la rentabilité
- Approche logistique centrée sur la satisfaction client
- Amélioration significative du service clients

Adaptation des compétences et du modèle managérial

- Evolution de l'équipe dirigeante pour piloter la performance opérationnelle
- Montée en compétence des équipes locales
- Redéfinition des indicateurs de performance pour un meilleur pilotage de l'activité

Progression des interactions multicanales

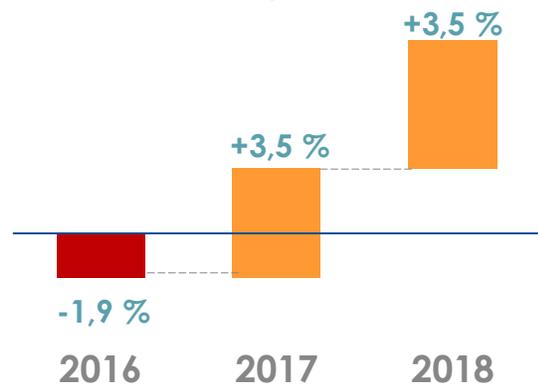
- Progression du nombre de clients « connectés »
- Ventes digitales supérieures à 2 Md€ en 2018

Renforcement des partenariats fournisseurs

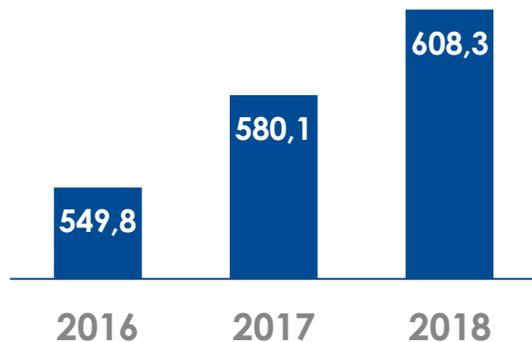
- Développement d'une approche collaborative
- Partage des « bonnes pratiques » entre pays
- Capitalisation sur la croissance des ventes pour améliorer la rentabilité
- Gestion des projets et des risques opérationnels

Nos résultats reflètent la bonne exécution du plan

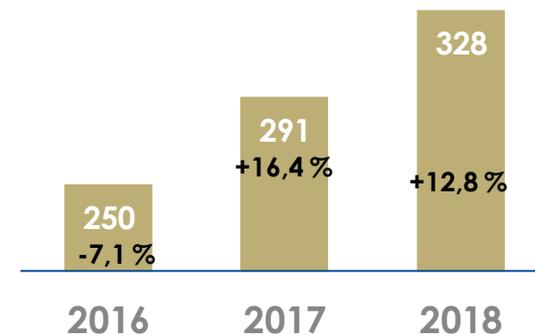
Croissance des ventes à nombre de jours constant



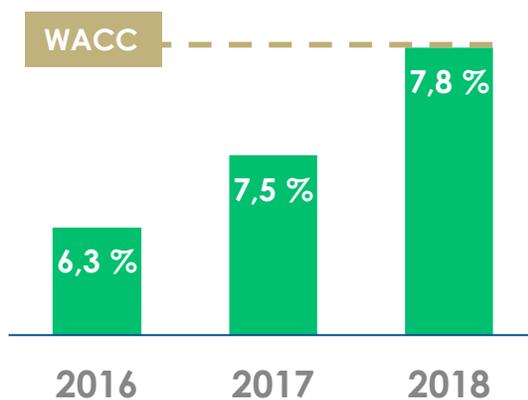
EBITA ajusté (M€)⁽¹⁾



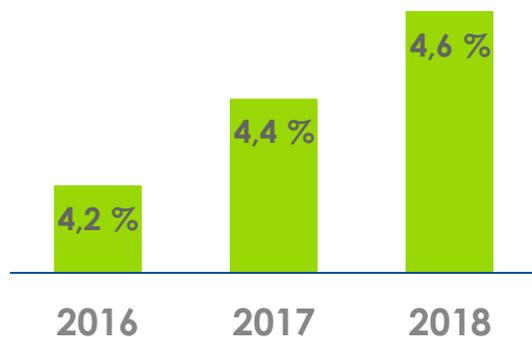
Résultat net récurrent (M€)⁽¹⁾



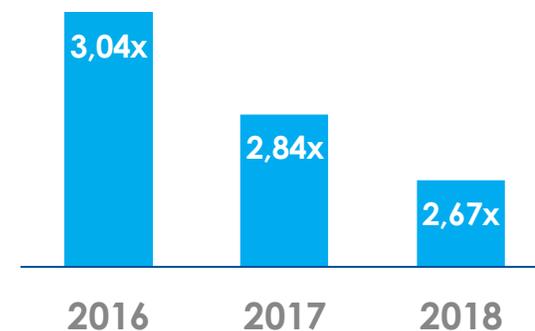
ROCE⁽¹⁾



Marge d'EBITA ajusté⁽¹⁾



Amélioration du ratio d'endettement



A large, stylized blue number '2' is positioned on the left side of the slide. It has a thick, rounded top and a horizontal base. A thin blue horizontal line is located directly beneath the base of the number.

Résultats financiers 2018

Laurent Delabarre



un monde d'énergie

Objectifs 2018 atteints

Ventes

13 366

millions €

+3,5 % à nombre de jours constant

EBITA ajusté

608,3

millions €

+6,1 % ⁽¹⁾ vs 2017

Résultat net récurrent

+12,8 %

vs. 2017

à 328,1 m€

Marge brute

24,7 %

-3bps ⁽¹⁾ vs. 2017

Marge d'EBITA ajusté

4,6 %

+10bps ⁽¹⁾

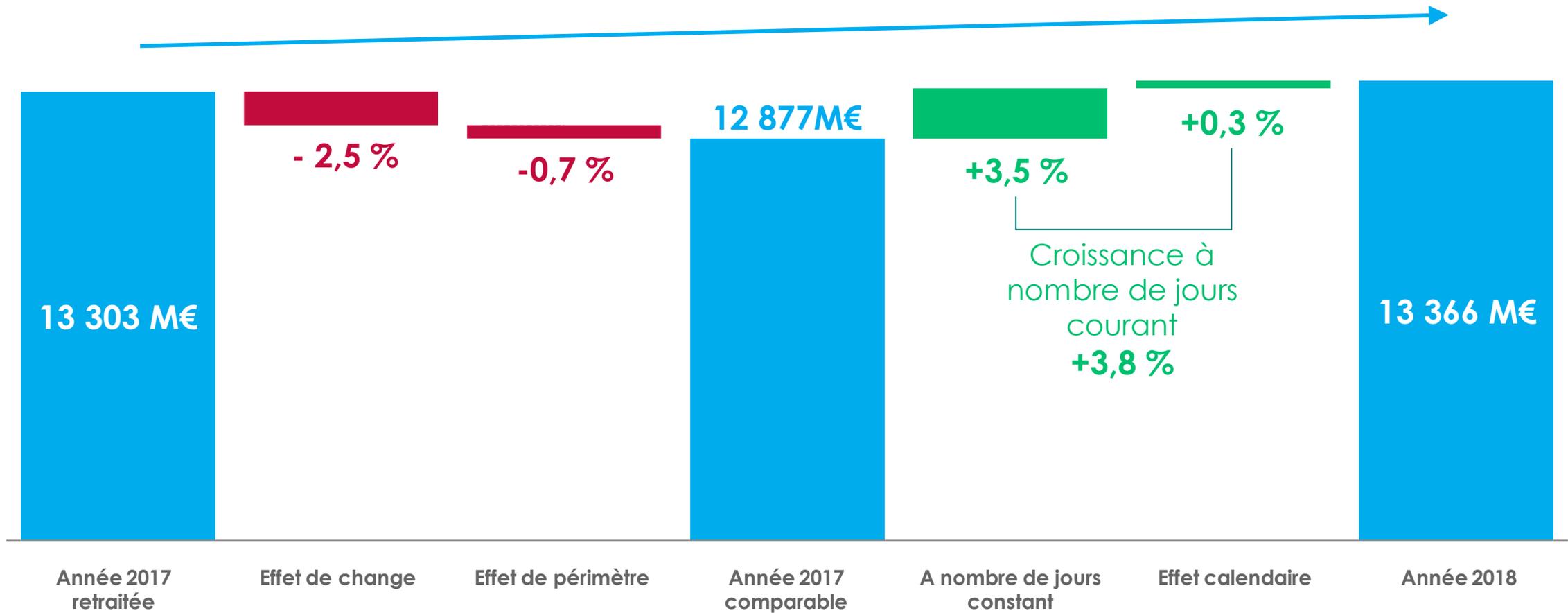
Ratio d'endettement

2,67x

Amélioration de **17bps**

Ventes en progression de 3,5 % à nombre de jours constant

Variation de +0,5 % en données publiées



Amélioration des ventes en données comparables et à nombre de jours constant dans nos 3 régions

L'Europe a progressé de 1,7 % ou de 2,6 % retraités des fermetures d'agences en Allemagne et Espagne

- **France** (37 % des ventes de la zone) : **+1,7 %**
Surperformance de Rexel sur l'ensemble de l'année
- **Reste de l'Europe** :
 - **Scandinavie** (13 % des ventes de la zone) : **+4,4 %**
 - **Royaume-Uni** (11 % des ventes de la zone) : **-4,8 %**
 - **Allemagne** (10 % des ventes de la zone) : **-6,0 % (ou +1 % hors fermetures d'agences)**

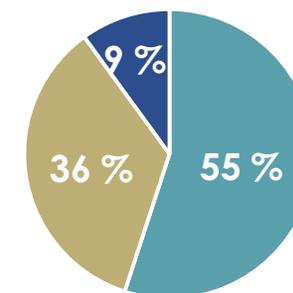
L'Amérique du Nord continue de surperformer, grâce aux initiatives menées visant à une amélioration du service et de l'expérience clients (amélioration disponibilité produits – ouvertures d'agences)

- **USA** (79 % des ventes de la zone) : **+6,9 %**
- **Canada** (21 % des ventes de la zone) : **+3,6 %**

L'Asie-Pacifique a connu une bonne dynamique, en progression de 5,2 %

- **Pacifique** (51 % des ventes de la zone) : **+0,4 %** ou **+3,6 %** retraités de la cession d'une activité de distribution d'automatismes industriels Rockwell
- **Asie** (49 % des ventes de la zone) : **+10,7 %**
grâce à la Chine, l'Inde et le Moyen-Orient

Ventes par zone géographique



■ Europe ■ Am. du Nord ■ Asie-Pacifique

**Ouvertures
d'agences/comptoirs** aux
Etats-Unis en 2017 et 2018

+ 48

Augmentation des stocks
aux Etats-Unis depuis 2016

+ 160 millions €

REXEL

un monde d'énergie

EBITA ajusté 2018 en progression de 6,1 % à 608,3M€

En données comparables et ajustées (en M€)	2018	Variation
Ventes	13 365,7	+3,5 %
Marge brute	3 295,0	+3,7 %
en % des ventes	24,7 %	-3bps
Frais adm. & commerciaux (y.c. amortissements)	(2 686,7)	+3,1 %
en % des ventes	-20,0 %	+13bps
EBITA ajusté ⁽¹⁾	608,3	+6,1 %
en % des ventes	4,6 %	+10bps

Quasi-stabilité de la marge brute grâce à l'Amérique du Nord et à l'Asie-Pacifique

Maîtrise des frais adm. & commerciaux dans un contexte de hausse des investissements

Croissance de l'EBITA ajusté de +6,1 % en ligne avec les objectifs du Groupe

Résultat net récurrent en hausse de 12,8 % en 2018

En M€	2017 ⁽²⁾	2018	Variation
EBITA ajusté ⁽¹⁾ (Comparable base)	573,3	608,3	+6,1 %
Effet de change et de périmètre sur l'EBITA	+6,8		
EBITA ajusté ¹	580,1	608,3	
Effet non récurrent du cuivre	+13,9	-7,9	
EBITA reporté	594,1	600,4	+1,1 %
Amortissement des actifs incorporels	(19,0)	(15,7)	
Autres charges et produits	(253,0)	(174,9)	
Résultat opérationnel	322,1	409,8	+27,2 %
Charge financière nette	(145,6)	(100,6)	
Résultat avant impôts	176,5	309,2	+75,2 %
Charge d'impôts sur le résultat	(71,9)	(157,0)	
Résultat net	104,6	152,3	+45,6 %
Résultat net des opérations poursuivies	290,9	328,1	12,8 %

Coûts de restructuration de (82,5)M€ vs (35,4)M€ en 2017
Dépréciation exceptionnelle de Goodwill de (61,9)M€ vs (133,7)M€ en 2017
Dépréciation d'actifs de (25,4)M€

Réduction du taux d'intérêt effectif moyen

Taux d'impôt effectif de 50,8 % impacté par les éléments non récurrents

Croissance à 2 chiffres du résultat net récurrent

Réduction de la dette nette malgré la stratégie de constitution de stocks visant à améliorer le service client

En M€	2017	2018
EBITDA	693,9	700,5
Coûts de restructuration	(36,7)	(67,3)
Variation du besoin en fonds de roulement	(118,5)	(161,8)
Investissements opérationnels	(110,3)	(93,8)
Autres produits et charges opérationnels	(44,4)	(20,6)
Flux net de trésorerie avant intérêts et impôts	384,0	357,0
Intérêts nets payés	(101,6)	(85,3)
Impôts payés	(102,5)	(80,7)
Flux net de trésorerie après intérêts et impôts	179,9	191,0
Investissements financiers (nets)	(24,3)	(1,7)
Dividendes payés	(120,8)	(126,8)
Effet de variation des taux de change	111,0	(22,4)
Autres	(14,4)	(29,4)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	(131,4)	(10,7)
Dette nette en début de période	2 172,6	2 041,2
Dette nette en fin de période	2 041,2	2 030,4

Évolution de l'effet non récurrent du cuivre : -22M€

Dont 32M€ pour financer les restructurations en Allemagne et en Espagne

Quasi stabilité du FCF avant Int & Taxes

Hausse du besoin en fonds de roulement (stocks aux Etats-Unis)
Baisse des investissements nets après prise en compte de la cession d'actifs en Australie.
Investissements bruts de 122,1M€

Effet négatif des changes dû à l'évolution de l'€/€

-10,7 M€

Réduction de la dette nette

Comptes sociaux impactés par l'absence de refinancement en 2018

En M€	2017	2018
Produits d'exploitation	2,1	2,5
Charges d'exploitation	(25,5)	(11,7)
Résultat d'exploitation	(23,5)	(9,2)
Résultat financier	(46,8)	(19,3)
Résultat courant	(70,2)	(28,4)
Résultat exceptionnel	(1,5)	-
Impôts sur les sociétés	86,0	54,4
Résultat net	14,3	26,0

9,3M€ de charges non récurrentes liées aux opérations de refinancement en 2017

24,7M€ de primes de remboursement anticipé des emprunts obligataires en 2017

Proposition d'une distribution de dividende* en hausse à 0,44€ par action

En 2019, Rexel propose de distribuer un montant de 44 centimes

- en ligne avec la politique du Groupe de verser au moins 40 % du résultat net récurrent

Rendement

- **4,7 %** par rapport au cours de clôture du 31/12/2018 (9,3€)
- **4,1 %** par rapport au cours de clôture du 22/05/2019 (10,76€)

Paiement 100 % en numéraire

Mise en paiement le 5 juillet 2019

	2016	2017	2018
Dividende par action (€)	0,40	0,42	0,44
Résultat net (M€)	134,3	104,9	152,3
Résultat net récurrent (M€)	250,3	291,2	328,1
Taux de distribution en % du résultat net récurrent	48 %	44 %	41 %

* Prélevé pour partie sur le bénéfice distribuable et pour partie sur la prime d'émission





3

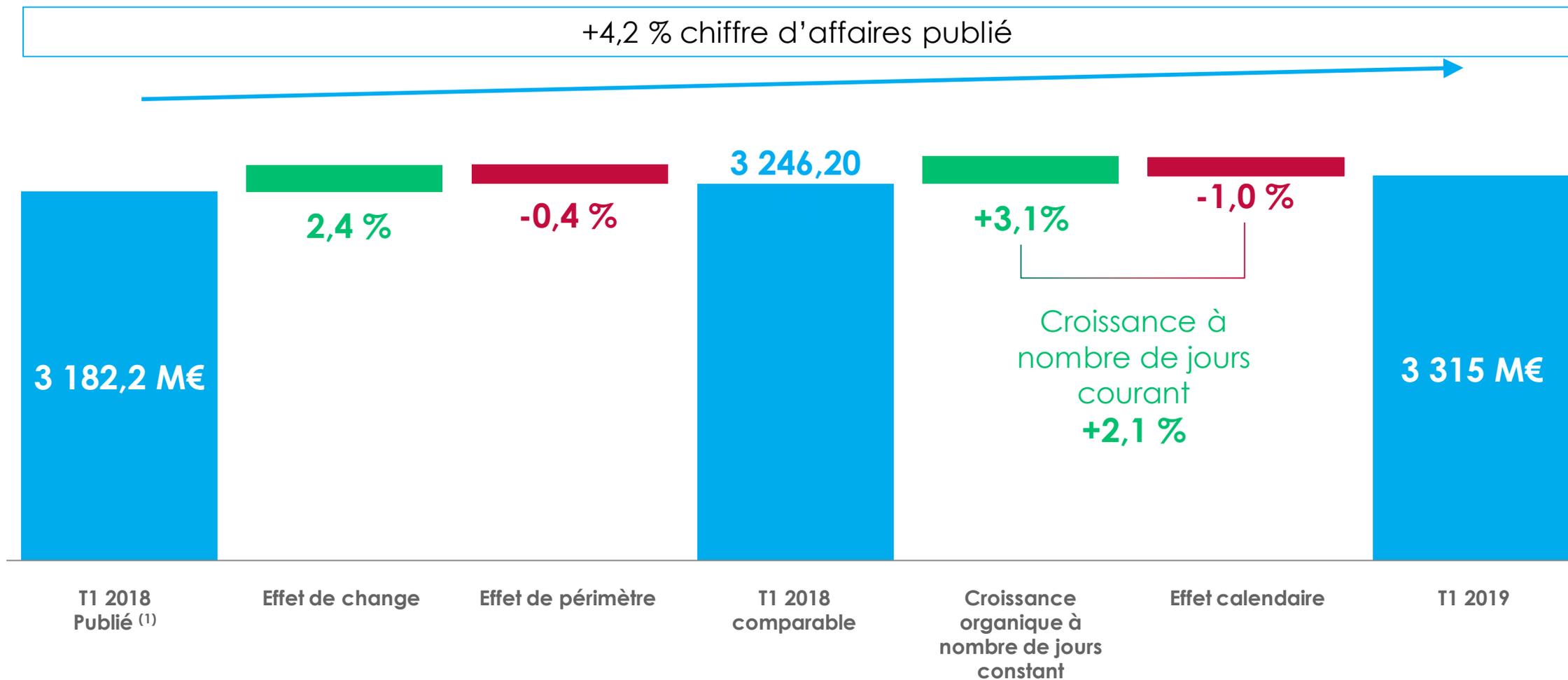
Ventes du 1^{er} trimestre 2019

Laurent Delabarre

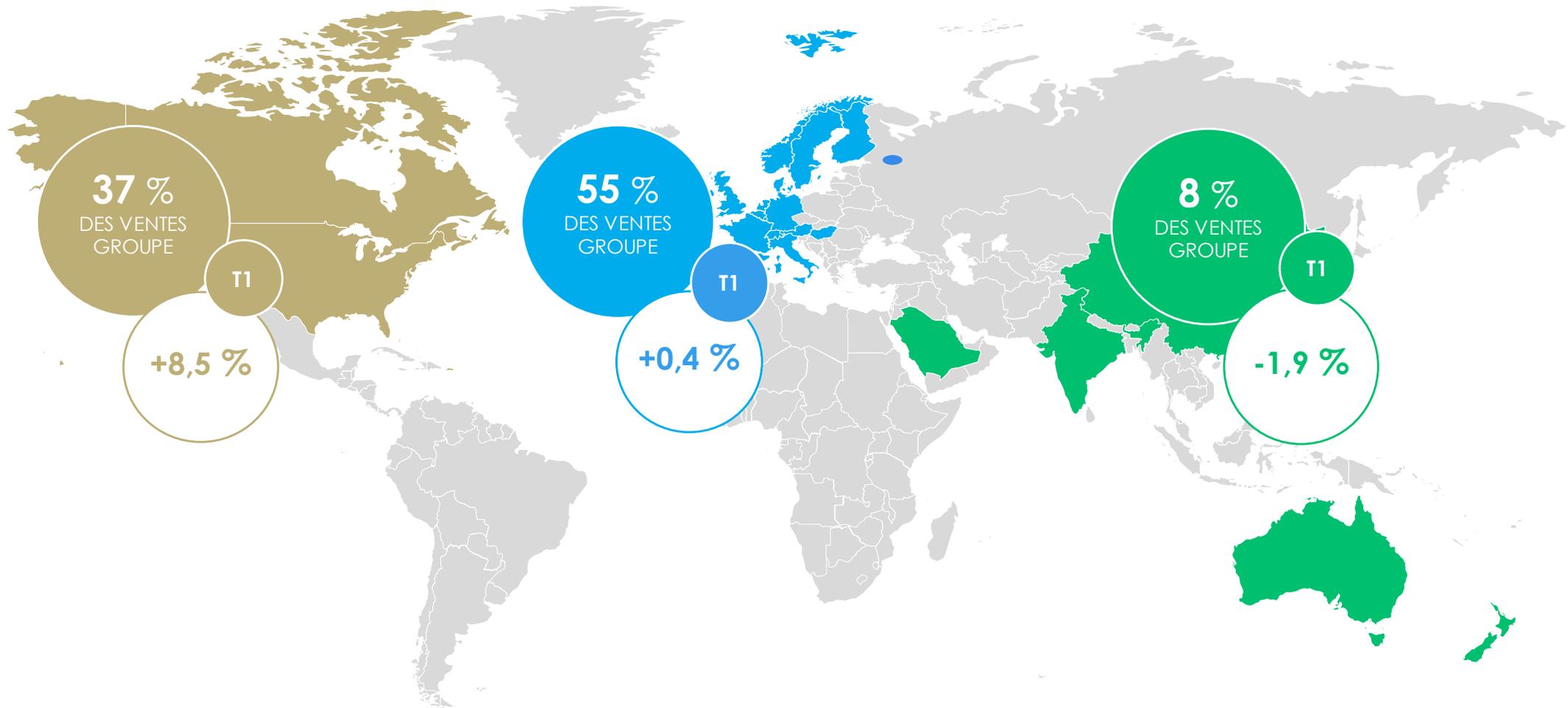
REXEL

un monde d'énergie

T1 2019 : progression des ventes de 3,1 % à données comparables et à nombre de jours constant et de 4,2 % en données publiées



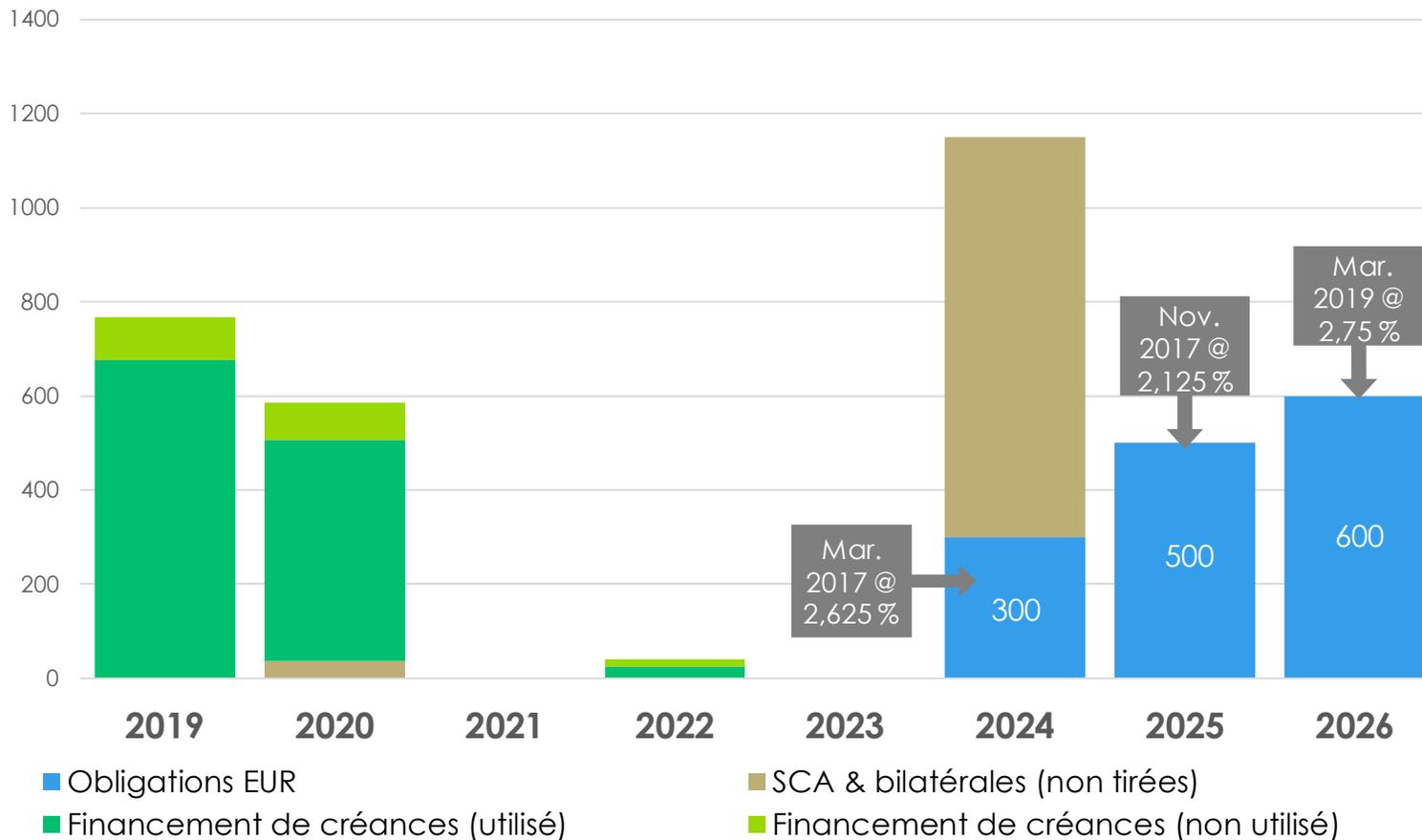
Croissance des ventes de 3,1 %, à nombre de jours constant, reflétant une forte dynamique aux Etats-Unis, dans nos pays clés européens et en Chine



Succès du refinancement de l'obligation 2023

Extension de maturité & optimisation du coût

ECHÉANCIER DE LA DETTE AU 31 MARS 2019



600M€ @ 2,75 %

émis avec une maturité juin 2026

Absence de remboursement avant juin 2024

4,0 années

Maturité de dette moyenne (+0,5 année) après émission obligatoire

4

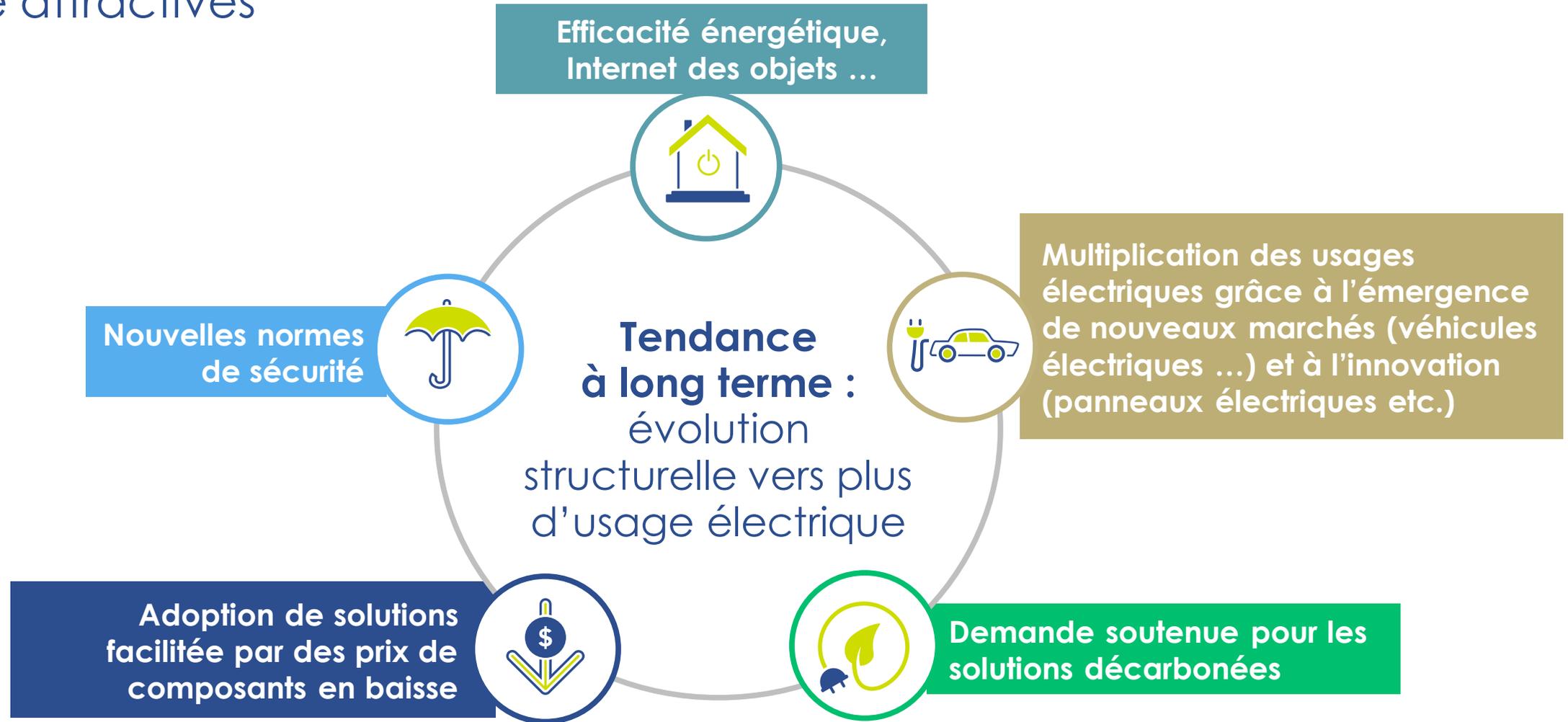
Perspectives

Patrick Berard



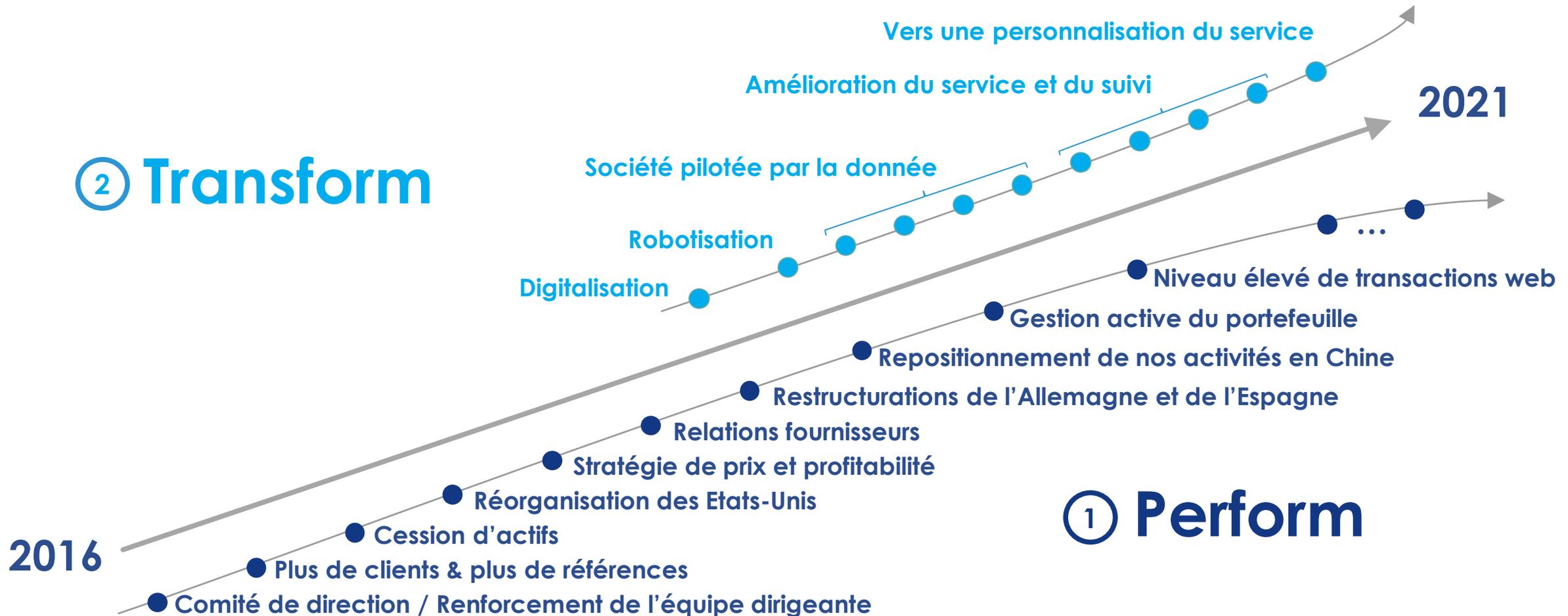
un monde d'énergie

Rexel évolue dans un marché avec des tendances structurelles à long terme attractives



Perform & Transform : 2 volets menés de front pour favoriser la création de valeur

② Transform



Une stratégie d'allocation de capital alignée sur nos 4 priorités

**Croissance
des profits
en partie
réinvestie**



**Hausse des
investissements pour
soutenir la poursuite de la
transformation digitale**

**Politique de
dividende**



**Un taux de distribution
minimum de 40 %
du résultat net récurrent
Équilibre entre le retour
aux actionnaires et les
investissements dans la
croissance à venir**

**Poursuite
du
désendettement**



**Réduction du ratio
d'endettement hors M&A**

**Acquisitions
sélectives**



**Priorité aux acquisitions
de petite taille dans le
domaine digital
Utilisation de la gestion
active de portefeuille
pour financer des
acquisitions
Stricts critères
d'acquisitions**

Conformément à notre ambition à moyen terme, et en prenant l'hypothèse d'un environnement macroéconomique sans changement majeur, nous avons pour objectif en 2019, à périmètre et taux de change comparables :

- Une croissance des ventes à nombre de jours constant comprise entre 2 % et 4 %, hors effet défavorable de 1 % provenant des fermetures d'agences en Allemagne et en Espagne ;
- Une croissance de l'EBITA⁽¹⁾ ajusté comprise entre 5 % et 7 % ;
- La poursuite de l'amélioration du ratio d'endettement (dette nette / EBITDA).

(1) A périmètre et taux de change constant et en excluant l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre et avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions

5

Responsabilité d'entreprise

Patrick Berard

REXEL

un monde d'énergie

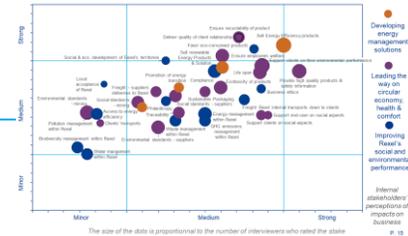
La responsabilité d'entreprise comme catalyseur de la réussite du Groupe

4 PILIERS DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE DE REXEL

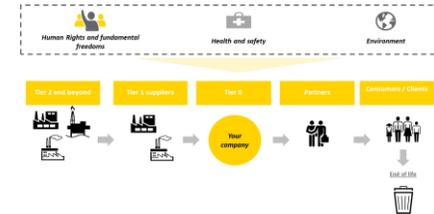
Devoir de vigilance



Analyse de matérialité



Analyse de risques



Contrôle Interne



Déclaration de Performance Extra-Financière



Agir avec éthique et intégrité



Impliquer et accompagner les collaborateurs



Améliorer notre performance environnementale



Promouvoir des pratiques responsables dans la chaîne de valeur



Agir avec éthique et intégrité



Placer l'éthique au cœur de l'activité du Groupe

- Cadre de référence : le Guide d'Ethique
- Programme de compliance commun à l'ensemble des filiales
- Programme anticorruption
- Dispositif d'alerte

Déployer le programme de protection des données personnelles

- Charte interne définissant les règles de protection de données personnelles
- Revue des engagements contractuels et des politiques de sécurité mises en place par les prestataires
- Sensibilisation et formation des collaborateurs

Impliquer et accompagner les collaborateurs



Attirer et fidéliser les talents

- Promotion de la mobilité interne
700 offres disponibles en permanence sur le job board de Rexel fin 2018
- Management de la performance
80 % des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien d'évaluation en 2018



Favoriser l'engagement et l'employabilité des collaborateurs

- Nouvelle enquête d'engagement Satisfaxion18
85 % des répondants « fiers de travailler pour leur société »
- Forte augmentation du nombre de formations
24 000 collaborateurs formés en 2018 (+21 %)
824 nouveaux modules de formation aux nouveaux produits sur Rexel Academy



Accélérer la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances

- Quatre engagements guident l'action de Rexel en faveur d'un environnement de travail inclusif et du bien-être des collaborateurs du Groupe



Améliorer notre performance environnementale



S'engager pour le climat

- Atteinte des objectifs initialement fixés à 2020
- Engagement à participer à l'initiative Science-Based Target
- Diffusion de solutions éco-performantes auprès de nos clients
- Participation à l'étude ZEN 2050

Être exemplaire dans les opérations

- Gestion et pilotage de l'énergie
- Promotion des énergies renouvelables
- Déploiement de bornes pour véhicules électriques
- Optimisation des transports

Favoriser une gestion durable des ressources

- Gestion et reprise des déchets allant au-delà des obligations réglementaires
- Recyclage des déchets et emballages

Promouvoir des pratiques responsables dans la chaîne de valeur



Développer des relations de confiance depuis les fournisseurs jusqu'aux clients

- Mise en place du Plan de Vigilance
- Clauses « développement durable » dans les contrats fournisseurs
- Evaluation de la performance RSE de 161 fournisseurs, soit 54 % des achats en valeur
- Audits complémentaires

Créer de la valeur pour les clients



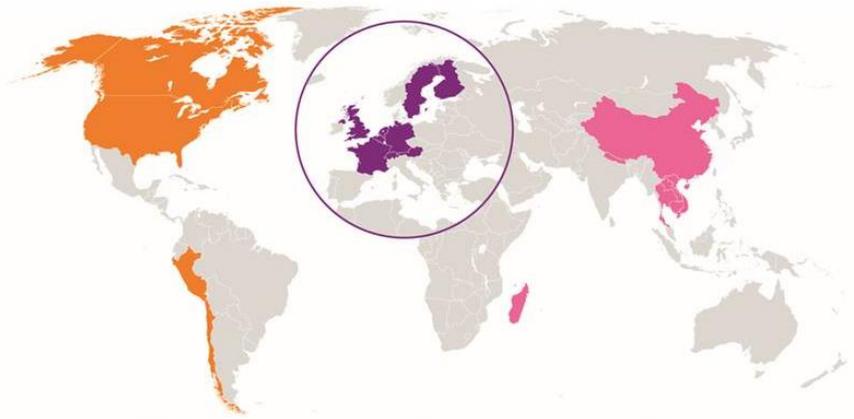
- Solutions d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de mobilité électrique
- Accompagnement des installateurs dans leur connaissance et maîtrise des solutions
- Conformité et sécurité des produits pour le client et l'utilisateur final
- Service de proximité focalisé sur la satisfaction du client

Favoriser le progrès énergétique

- Fondation Rexel :
 - accès de tous à l'efficacité énergétique
 - lutte contre la précarité énergétique

Fondation Rexel pour le progrès énergétique

UN IMPACT SOCIÉTAL EN CROISSANCE CONTINUE DEPUIS SA CRÉATION EN 2013



30

Community projects

25

Social innovation projects

17

Knowledge



+70

Projets soutenus

+60

Partenaires engagés

+165 000

Personnes impactées

20

Pays

1,2 M€

de dons effectués par le Groupe, dont 0,5 M€ au titre de la Fondation Rexel pour le progrès énergétique

Rexel

un monde d'énergie

Une performance reconnue

Initiatives internationales & notations extra-financières



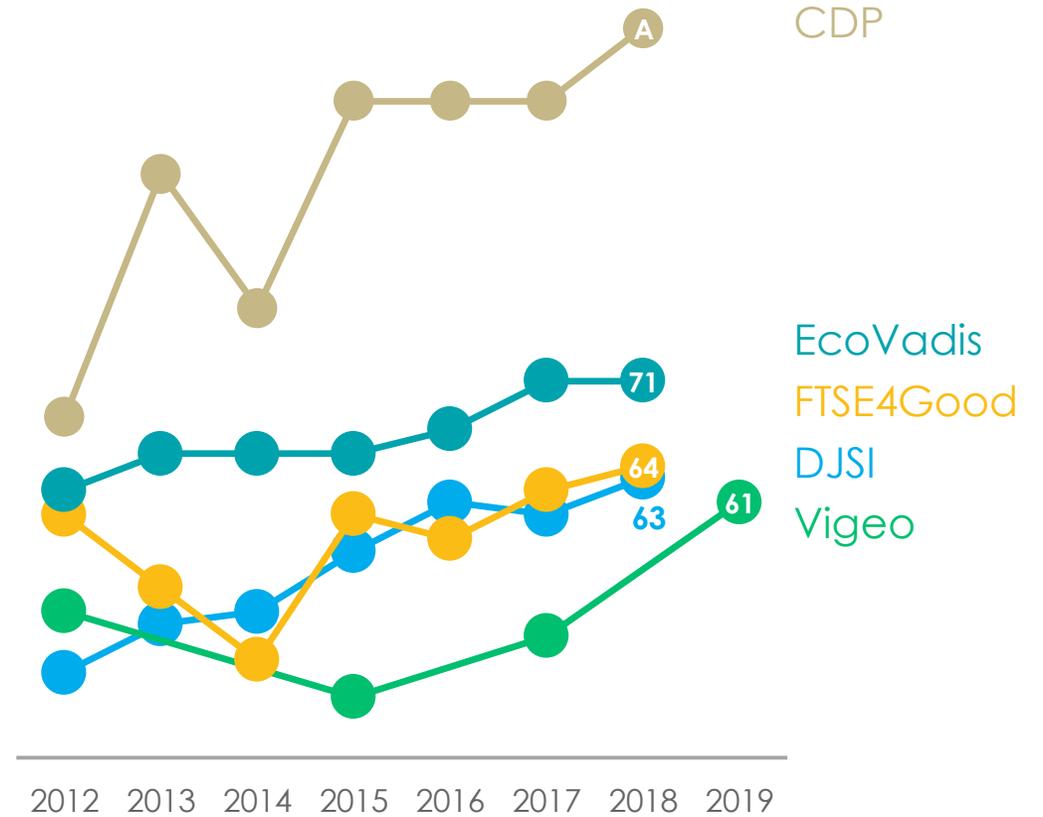
FTSE4Good



Dow Jones Sustainability Indexes



Une démarche de progrès continu





Gouvernement d'entreprise

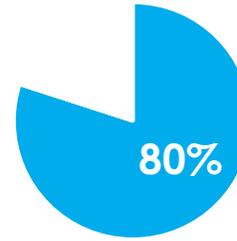
François Henrot

REXEL

un monde d'énergie

Gouvernement d'entreprise

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



d'administrateurs indépendants*



de femmes administrateurs*



Ian **MEAKINS**

Président non exécutif
du Conseil
d'administration
Administrateur
indépendant



François **HENROT**

Vice-Président et
administrateur référent
indépendant



Elen **PHILLIPS**

Administrateur
indépendant



Fritz **FROEHLICH**

Administrateur
indépendant
Président du Comité
d'audit et des risques



Maria **RICHTER**

Administrateur
indépendant



Marcus **ALEXANDERSON**

Administrateur
non indépendant



Agnès **TOURAINÉ**

Administrateur
indépendant
Présidente du Comité
des rémunérations



Thomas **FARRELL**

Administrateur
indépendant



Herna
VERHAGEN

Administrateur
indépendant
Présidente du Comité
des nominations



Patrick **BERARD**

Administrateur
non indépendant
Directeur Général de
Rexel



Julien **BONNEL**

Administrateur
représentant les salariés



François
AUQUE

Censeur



*Hors administrateur représentant les salariés et censeur

Gouvernement d'entreprise

TROIS COMITÉS EN SUPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'audit des risques



Fritz **FROEHLICH**
Administrateur indépendant

Nombre de réunions : **5**

Nombre de membres : **5**

Taux de présence : **96 %**

Taux d'indépendance : **100 %**

Comité des nominations



Herna **VERHAGEN**
Administrateur indépendant

Nombre de réunions : **8**

Nombre de membres : **6**

Taux de présence : **96 %**

Taux d'indépendance : **83 %**

Comité des rémunérations



Agnès **TOURAINÉ**
Administrateur indépendant

Nombre de réunions : **7**

Nombre de membres : **6**

Taux de présence : **98 %**

Taux d'indépendance : **80 %**

Gouvernement d'entreprise

EVOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Proposition de renouvellement (10^{ème} et 11^{ème} résolutions)



Agnès Touraine (10^{ème} résolution),

Administratrice indépendante depuis le 10 février 2017,
Présidente du Comité des rémunérations :

- expertise à l'international
- dans le domaine de la stratégie
- en matière réglementaire
- dans le domaine du digital
- Présidente de l'IFA*



Elen Phillips (11^{ème} résolution),

Administratrice indépendante depuis le 8 mars 2016, membre du Comité d'audit et des risques et du Comité des nominations :

- expertise à l'international
- en matière financière
- dans le secteur de la distribution
- en matière de responsabilité sociale et environnementale

Proposition de nomination (12^{ème} résolution)



François Auque

Censeur au sein du Conseil d'administration et du Comité d'audit et des risques depuis le 24 octobre 2018 :

- expertise à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine de la stratégie
- dans le domaine du digital
- en matière de responsabilité sociale et environnementale

Gouvernement d'entreprise

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DIVERSIFIÉ SE RÉFÉRANT AU CODE AFEP-MEDEF

Composition du conseil d'administration POST-AGM*



11 administrateurs dont un administrateur représentant les salariés



4 femmes sur 10⁽¹⁾



8 membres indépendants sur 10⁽¹⁾



54 % d'administrateurs de nationalité étrangère

Règles de répartition des jetons de présence

L'enveloppe globale annuelle des jetons de présence, allouée par l'Assemblée générale du 22 mai 2014 est inchangée, soit 1 315 000 euros

Rappel : politique 2018

Montant maximum en euros	Part fixe	Part variable (1)	Montant pour Présidence	TOTAL (2)
Président du Conseil (3)	0	0	0	0
Vice-Président	100 000	40 000	0	140 000
Président du Comité d'audit et des risques	40 000	40 000	25 000	105 000
Président des autres Comités	40 000	40 000	15 000	95 000
Autres participants	40 000	40 000	0	80 000

¹ Part variable : 5 000 euros par réunion de comité avec une limite supérieure de 40 000 euros par membre

² Hors allocation voyage : d'un montant de 2,5 K€ par séjour en cas de déplacement intercontinental

³ Le Président du Conseil d'administration n'est pas éligible aux jetons de présence. Il bénéficie d'une rémunération spécifique dont le montant annuel s'élève à 500 000 euros

Règles de répartition des jetons de présence

Le niveau des jetons de présence versés au titre de l'exercice 2018 est de 880 100 €

Exercice	Montant total brut en euros ⁽¹⁾	Montant maximum ⁽²⁾	Montant minimum ⁽²⁾
2018 ³	880 100	105 000	95 000
2017	733 700	105 000	71 500

¹ Au 31 décembre 2018, le Conseil d'administration était composé de 12 membres

² A données comparables (hors Vice-Président)

³ Le détail des jetons de présence versés à chaque administrateur est détaillé au & 3.2.1 du Document de référence



7

Rémunération des dirigeants

François Henrot

REXEL

un monde d'énergie

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est soumise au vote de l'Assemblée générale

5 RÉSOLUTIONS

Compte tenu de la structure de gouvernance actuelle, les dirigeants mandataires sociaux concernés sont :

- Le **Président du Conseil d'administration** (dirigeant mandataire social non exécutif)
- Le **Directeur Général** (dirigeant mandataire social exécutif)

La rémunération du Président du Conseil d'administration – 2 votes

- Le vote **ex ante** : la rémunération 2019 → 6^{ème} résolution
- Le vote **ex post** : la rémunération 2018 → 8^{ème} résolution

La rémunération du Directeur Général – 2 votes

- Le vote **ex ante** : la rémunération 2019 → 7^{ème} résolution
- Le vote **ex post** : la rémunération 2018 → 9^{ème} résolution

Les engagements de retraite au bénéfice du Directeur Général relevant des conventions réglementées

- Les engagements retraite → 5^{ème} résolution

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est déterminée par le Conseil d'administration

En conformité avec les principes de rémunération qui prévalent dans l'organisation, à savoir

- Une politique qui rémunère la performance (en s'assurant d'une forte corrélation entre rémunération variable et performance)
- Des niveaux de rémunération modérés (à la médiane du marché, sur la base d'études réalisées par un cabinet international indépendant sur un panel de sociétés françaises et européennes de secteurs voisins et de taille comparable en termes de chiffre d'affaires, d'effectifs et de capitalisation boursière)

En se référant aux recommandations du code AFEP-MEDEF, dans le cas particulier des mandataires sociaux

Sur recommandation du Comité des rémunérations

- Le Conseil détermine, en conformité avec ses recommandations, les différentes composantes de la rémunération (poids croissant des composantes assujetties à conditions de performance, fixation de critères de performance exigeants, reconnaissance de la performance à court terme et moyen terme, définition précise des conditions et critères d'attribution des éléments de rémunération, etc.)

Dans un souci constant de transparence et d'intelligibilité de l'information

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

LES COMPOSANTES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR L'EXERCICE 2019 – VOTE *EX ANTE*

Pour le Président du Conseil d'administration

- **Part fixe exclusivement** : cette part fixe a été déterminée en fonction d'analyses de données de marché réalisées par un cabinet spécialisé indépendant et ne pourra pas évoluer pendant la durée du mandat social

Pour le Directeur Général

- **Part fixe**
 - Déterminée pour la durée du mandat social
 - Modérée : médiane du marché de référence (en-dessous de la médiane dans le cas particulier de Patrick Berard)
- **Part variable annuelle cible**
 - Déterminée pour la durée du mandat
 - Conditions de performance exigeantes
 - Compétitivité : entre la médiane et le troisième quartile du marché de référence à la cible
 - Versement après approbation de l'Assemblée générale 2019
- **Actions de performance**
 - Conditions de présence et de performance exigeantes
 - Dans les limites spécifiques applicables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs (valeur des actions limitée à 100 % de la rémunération monétaire annuelle cible et limite de 10 % de l'enveloppe globale de titres attribués⁽¹⁾)
 - Obligation de détention de 20 % des titres acquis pendant toute la durée du mandat de Directeur Général
- **Dispositif collectif d'épargne moyen terme**
 - Permet aux dirigeants mandataires sociaux de constituer une épargne moyen terme progressive
 - Pas d'engagement à long terme pour Rexel
 - Patrick Berard (entré chez Rexel en 2003) n'est pas éligible à ce dispositif car il dispose d'un régime à prestations définies, lié à son ancienneté dans le Groupe
- **Indemnité de départ au titre du mandat social et rémunération exceptionnelle**
 - Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
 - Plafonds : 24 mois de rémunération mensuelle de référence, y.c. clause de non concurrence, pour les indemnités de départ / 12 mois pour les rémunérations exceptionnelles

⁽¹⁾ Soit pour une enveloppe globale de 1,4 % du capital social sur une période de 26 mois, 0,14 % au maximum

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

RÉCAPITULATIF CHIFFRÉ 2019 – VOTE EX ANTE – 6^{ÈME} ET 7^{ÈME} RÉOLUTIONS

Montants annuels en €	Président du Conseil d'administration	Directeur Général
Rémunération monétaire		
Rémunération fixe	500 000	650 000
Rémunération variable annuelle cible (en montant)	n/a	780 000
Total rémunération annuelle cible	500 000	1 430 000
<i>Rémunération variable annuelle cible (en % de la part fixe)</i>	<i>n/a</i>	<i>120 %</i>
<i>Rémunération variable annuelle maximale (en % de la part fixe)</i>	<i>n/a</i>	<i>165 %</i>
Actions de performance (attribution maximale)		
Attribution maximale en valeur	n/a	100 % de la rémunération fixe et variable cible annuelle
Attribution maximale en nombre de titres	n/a	10 % de l'enveloppe globale de titres attribués
Rémunération exceptionnelle		
	n/a	Dans des conditions limitatives et pour un montant ne pouvant excéder 100 % de la rémunération fixe annuelle
Indemnité de départ		
Montant	n/a	Non applicable au titre du mandat social de Patrick Berard

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à **Ian Meakins**

IAN MEAKINS, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – VOTE EX POST – 8^{ÈME} RÉOLUTION

Ian Meakins* - Président du Conseil d'administration	2018	2017	Évolution (en annuel)
Rémunération fixe	500 000	500 000	0 %
Rémunération totale	500 000	500 000	

* Ian Meakins a été nommé Président non exécutif du Conseil d'administration à compter du 1^{er} octobre 2016

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à **Patrick Berard**

PATRICK BERARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL⁽¹⁾ – VOTE EX POST – 9^{ÈME} RÉSOLUTION

Patrick Berard - Directeur Général	2018	2017	Évolution (en annuel)
Rémunération fixe	650 000	650 000	0 %
Rémunération variable annuelle			
Cible, en euros	780 000	780 000	0 %
En % du fixe	120 %	120 %	
Versement au titre de l'exercice	777 660 ⁽²⁾	973 440	
En % de la cible	99,7 %	124,8 %	
Avantages en nature	6 362	6 362	
Total des éléments de rémunération à court terme	1 434 022	1 629 802	
<i>Potentiel d'attribution d'actions de performance</i>	100 000	100 000	
Valorisation de ce nombre maximal d'actions⁽³⁾	1 052 000	1 275 000	
Dispositif de retraite à prestations définies⁽⁴⁾	Aucun versement	Aucun versement	
Total des éléments de rémunération	2 486 022	2 904 802	

¹ Patrick Berard a été nommé Directeur Général à compter du 1^{er} juillet 2016

² Versement soumis à l'approbation préalable de la présente Assemblée

³ Valorisation financière sur la base des justes valeurs financières IFRS2, à la date d'acquisition

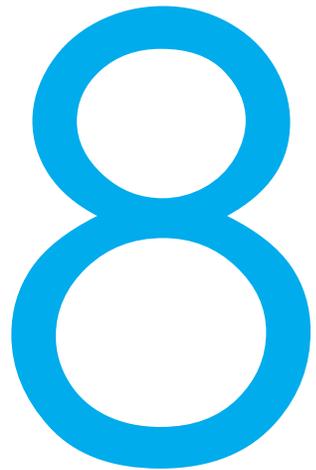
⁴ Patrick Berard est éligible à un dispositif de retraite

i) **Nature du régime** : c'est un régime à prestations définies

ii) **Acquisition de droits** : les droits conditionnels que le Directeur Général pourrait acquérir au titre de son activité de mandataire social sont soumis à des conditions de performance décrites dans le DDR 2018 (paragraphe 3.2.3.2, pages 119 et suivantes)

iii) **Évaluation des droits** : à la clôture de l'exercice 2018, le montant annuel de la rente du Directeur Général au titre de ce dispositif était évalué à 188 202€

→ Ce dispositif de retraite à prestations définies est soumis à la procédure des conventions réglementées : c'est la **5^{ème} résolution**

A large, stylized blue number '8' is positioned on the left side of the slide. It consists of two thick, circular loops stacked vertically, with a horizontal bar extending from the bottom of the lower loop to the left.

Rapport des Commissaires aux comptes

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (1/2)

CERTIFICATION DES COMPTES SANS RÉSERVE

Objectifs de notre mission, obtenir l'assurance raisonnable :

- que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative,
- qu'ils sont conformes aux principes comptables applicables, réguliers et sincères,
- et qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice, de la situation financière et du patrimoine en fin d'exercice.

Principes comptables applicables :

- Comptes consolidés du Groupe : référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne,
- Comptes annuels de Rexel SA : règles et principes comptables français.

Observation : dans le rapport sur les comptes consolidés

- La note 3.2.1 « Changements de méthodes - amendements des normes IFRS » de l'annexe aux comptes consolidés expose les impacts de la première application au 1^{er} janvier 2018 des normes IFRS 15 et IFRS 9.

Vérifications spécifiques :

- Rapport de gestion : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes
- Informations fournies en matière de rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux et les engagements consentis en leur faveur : nous attestons de leur exactitude et de leur sincérité.

Rapports sur les Comptes consolidés et sur les Comptes annuels (2/2)

LES POINTS CLÉS DE L'AUDIT

Éléments, parmi ceux communiqués au Comité d'audit, qui ont nécessité une attention particulière au cours de notre audit et que nous avons jugés les plus importants :

Comptes consolidés :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
- les rabais fournisseurs

Comptes annuels :

- l'évaluation des titres de participation.

La description des risques et des réponses que nous y avons apportées figure en détail dans nos rapports.

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements autorisés et conclus au cours de l'exercice écoulé soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

- **Engagement pris au bénéfice de Monsieur Patrick Berard, Directeur Général de Rexel, au titre du contrat de régime supplémentaire de retraite à prestations définies**
 - Votre Conseil d'administration du 24 mai 2018 a décidé à effet du 1^{er} juillet 2018 de maintenir le bénéfice du dispositif de retraite supplémentaire à prestations définies pour Patrick Berard, Directeur Général de Rexel, pendant la période d'exercice de son mandat social.

Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire

Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées, dans la limite de 10 % du capital social et pour une période de 18 mois (14^{ème} résolution)

- **Pas d'observation** à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} résolutions)

- **Pas d'observation** à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission au titre des 16^{ème}, 17^{ème} et 19^{ème} résolutions
- **Pas d'avis** sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des 15^{ème} et 20^{ème} résolutions (les modalités de détermination du prix d'émission n'étant pas précisées)
- **Pas d'avis** sur les conditions définitives de l'ensemble des émissions envisagées (celles-ci n'étant pas fixées) et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription des 16^{ème} et 17^{ème} résolutions
- Un rapport complémentaire sera émis le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'administration.

Rapport sur la Déclaration consolidée de Performance Extra-Financière

Objectifs de notre mission et travaux menés

- Formuler un avis motivé exprimant une **conclusion d'assurance modérée** sur :
 - la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du Code de commerce
 - la sincérité des informations fournies, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques
- Nos travaux sont décrits en détail dans notre rapport. Ils ont été menés au niveau de l'entité consolidante et d'un échantillon représentatif de sociétés représentant entre 16 et 22 % des données consolidées des indicateurs clés de performance.

Conclusion :

- Pas d'anomalie significative relevée

A large, stylized blue number '9' is positioned on the left side of the slide. It has a thick stroke and a circular top. Below the number, there is a horizontal blue line that extends to the right, underlining the number.

Questions-réponses

REXEL

un monde d'énergie



10

Vote des résolutions

Sébastien Thierry

REXEL

un monde d'énergie

Déroulement

Comment voter ?

Vote des résolutions

- Partie ordinaire
- Partie extraordinaire

1^{ère} Résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Bénéfice de 26 018 952,44 euros

2^{ème} résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Bénéfice de 152,3 millions d'euros

3^{ème} résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Bénéfice de l'exercice	26 018 952,44 euros
Report à nouveau antérieur	3 303 697,98 euros
Formant un bénéfice distribuable de	29 322 650,42 euros
Affectation :	
5 % à la réserve légale	1 300 947,62 euros
Solde	28 021 702,80 euros
Distribution proposée	132 827 278,76 euros

Prélevée sur les postes suivants	
Bénéfice distribuable au 31 déc. 2018	28 021 702,80 euros
Prime d'émission	104 805 575,96 euros

- Distribution d'un dividende de 0,44 € par action
- Date de détachement : 3 juillet 2019
- Date de paiement : 5 juillet 2019

- Le compte « report à nouveau » serait ramené à 0
- Le compte « prime d'émission » serait ramené de 1 553 997 187,94 euros à 1 449 191 611,98 euros

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

- Aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de celle visée ci-dessous
- La nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 – à savoir le maintien des engagements de retraite à prestations définies, décidé lors du renouvellement du mandat de Directeur Général de Patrick Berard à effet du 1^{er} juillet 2018 – fait l'objet de la cinquième résolution

Approbation des engagements de retraite à prestations définies pris au profit de Patrick Berard, visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce

- Maintien des engagements de retraite pris par Rexel au bénéfice de Patrick Berard, décidé par le Conseil d'administration du 24 mai 2018 à effet du 1^{er} juillet 2018 lors du renouvellement du mandat de Directeur Général

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2019

- Président du Conseil d'administration :
approbation de la politique de rémunération 2019 (paragraphe 3.2.2 du DDR 2018)

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général pour l'exercice 2019

- Directeur Général :
approbation de la politique de rémunération 2019 (paragraphe 3.2.2 du DDR 2018)

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Ian Meakins, Président du Conseil d'administration

- Ian Meakins :
approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2018 (paragraphe 3.2.4 du DDR 2018)

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Patrick Berard, Directeur Général

- Patrick Berard :
approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2018 (paragraphe 3.2.4 du DDR 2018)

Renouvellement du mandat d'administrateur d'Agnès Touraine

- En raison de la fin du mandat d'administrateur d'Agnès Touraine à l'issue de la présente Assemblée générale en application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans, renouvellement de son mandat par anticipation pour une durée de quatre années

Renouvellement du mandat d'administrateur d'Elen Phillips

- En raison de la fin du mandat d'administrateur d'Elen Phillips à l'issue de la présente Assemblée générale en application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans, renouvellement de son mandat par anticipation pour une durée de quatre années

12^{ème} résolution

Nomination de François Auque en qualité d'Administrateur

- Nomination de François Auque en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années

13^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

- Nombre maximal de titres pouvant être rachetés : 10 %
- Montant maximum alloué aux rachats : 250 millions d'euros
- Prix maximal d'acquisition : 30 euros par action

Durée : 18 mois

14^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

- Montant maximum : 10 % du capital social existant au jour de l'annulation par période de 24 mois

Durée : 18 mois

15^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

— Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 720 millions d'euros

— Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

Durée : 26 mois

16^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

— Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 140 millions d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 720 millions d'euros de la 15^{ème} résolution)

— Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 1 milliard d'euros de la 15^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

17^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

— Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 140 millions d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant nominal maximum de 140 millions d'euros de la 16^{ème} résolution et sur le montant global maximum de 720 millions d'euros de la 15^{ème} résolution)

— Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 1 milliard d'euros de la 15^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

18^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} résolutions

— Limite : 15 % de l'émission initiale

(Cette limite s'impute sur le plafond de l'émission initiale et sur le montant du plafond de 720 millions d'euros visé à la 15^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

19^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, réalisées par voie d'offre au public ou d'offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 % du capital par an

— Décote maximale : 5 %

— Limite : 10 % du capital de Rexel par période de 12 mois

(Cette limite s'impute sur le montant du plafond applicable à l'émission initiale -visé aux 16^{ème} ou 17^{ème} résolutions selon le cas- et sur le plafond nominal global prévu à la 15^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

20^{ème} résolution

Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans la limite de 10 % du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société

- Limite : 10 % du capital de la société au jour de la décision du Conseil d'administration
(Cette limite s'impute sur le montant nominal maximum de 140 millions d'euros prévu à la 16^{ème} résolution et sur le plafond nominal global de 720 millions d'euros fixé à la 15^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

21^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise

- Montant nominal maximum : 200 millions d'euros. *(Ce montant nominal ne s'impute pas sur le montant du plafond de 720 millions d'euros visé à la 15^{ème} résolution)*

Durée : 26 mois

22^{ème} résolution

Pouvoirs pour les formalités légales

Assemblée Générale Annuelle

23 mai 2019

REXEL

un monde d'énergie